

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL 2007

Octobre 2008

Directeur Général, Directeur de publication

Babakar FALL

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Bakary DJIBA
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	El Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,
Pape Seyni THIAM, El Hadji Malick GUEYE

COMITE DE REDACTION

1. PRESENTATION DU PAYS	Mory DIOUSS
2. DEMOGRAPHIE	Fatou Bintou CAMARA
3. EDUCATION	Djibril NDOYE & Amadou DIALLO
4. EMPLOI	Marième FALL & Macoumba DIOUF
5. SANTE	A. Racine DIA & N. K. Serge MANEL
6. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril NDOYE
7. AGRICULTURE	Insa SADIO
8. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
9. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
10. TRANSPORT	Pape Seyni THIAM
11. TOURISME	Adama SECK
12. JUSTICE	Assane THIOUNE
13. BTP	Adama SECK
14. IHPI	Maxime NAGNOHOU
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar SECK
16. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE & Ousseynou SARR
17. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW & Moussa THIAM
18. PRIX	Baba NDIAYE
19. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
20. ELEVAGE	Insa SADIO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.gouv.sn ; statsenegal@yahoo.fr

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

CHAPITRE III : EMPLOI

Introduction

Comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, l'emploi occupe une place importante dans les politiques économiques et sociales car le travail constitue un véritable outil d'insertion et de lutte contre la pauvreté. Conscientes de ce fait, les autorités sénégalaises, avec l'appui du secteur privé et des organisations patronales se sont fixés comme pari l'emploi permanent au niveau du secteur moderne mais aussi d'organiser le secteur informel en vue d'améliorer les conditions de travail. A côté de cela se présente un autre défi qui est de lutter contre les pires formes de travail et d'emploi des enfants. C'est un phénomène très dur vu les conditions de travail des enfants, qui sont généralement très éprouvantes avec des risques de danger permanents. C'est en ce sens que les Nations unies ont adopté une Convention internationale des droits de l'enfant qui reconnaît à celui-ci notamment le droit à l'éducation et le droit d'être protégé contre l'exploitation économique et ratifiée par le Sénégal. Il en résulte que les Etats signataires ont l'obligation de fixer un âge minimum pour l'emploi, une réglementation de la durée du travail et des conditions d'emploi adéquates.

Dans ce présent document, la situation de l'emploi sera retracée à travers les données du secteur moderne, du secteur informel, sur le travail des enfants et des statistiques du travail.

III.1. LE SECTEUR MODERNE

En 2006, d'une manière générale, les salariés permanents enregistrés dans les entreprises du secteur moderne non financier sont au nombre de 95 740. Cet effectif a connu un accroissement de 5609 nouveaux salariés en 2007.

Egalement les effectifs des salariés saisonniers ont évolué avec un surplus de 2013 comparés aux permanents durant la période 2006 à 2007 en passant de 32 219 à 39 861 avec au bout de compte 7622 nouveaux contractuels.

III.1.1. ANALYSE SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE ET LE SEXE

Au Sénégal, les cadres supérieurs étaient au nombre de 4701 en 2006 contre 4 873 en 2007 et pour ces deux années le nombre de femmes dans cette même catégorie n'a pas atteint la barre des 1000 et se situe seulement entre 877 et 868 ce qui est relativement faible. Le plus gros effectif des femmes se situe au niveau de la catégorie " employés, manœuvres, ouvriers et apprentis ", elles comptaient 6756 en 2007 contre 5917 en 2006.

Notons également que l'essentiel des salariés du secteur moderne reste les « employés, les manœuvres, les apprentis ou les ouvriers tout sexe confondu. Cette catégorie compte dans ses effectifs 57191 permanents en 2006 et 62293 en 2007, soit une hausse de 9%.

Quant aux saisonniers, leurs effectifs qui étaient de 32219 dont 3275 femmes en 2006 s'élevèrent en 2007 au nombre de 39861 dont 3526 femmes, soit une hausse globale de 24 %.

Tableau 3. 1 : Effectifs des salariés permanents et saisonniers du secteur moderne selon les CSP et le sexe

ANNEES	2006			2007		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
Cadres supérieurs	3 884	877	4 761	4 005	868	4 873
Techniciens supérieurs et cadres moyens	5 610	1 834	7 444	5 710	1 995	7 705
Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	20 975	5 369	26 344	20 775	5 703	26 478
Employés, manœuvres, ouvriers et apprentis	51 274	5 917	57 191	55 537	6 756	62 293
TOTAL PERMANENTS	81 743	13 997	95 740	86 027	15 322	101349
TOTAL SAISONNIERS	28 944	3 275	32 219	36 335	3 526	39 861
TOTAL GENERAL	110 687	17 272	127 959	122 362	18 848	141 210

Source : Statistiques de l'entreprises/ANSD

III.2. LE SECTEUR INFORMEL

III.2.1. ANALYSE SELON LES SECTEURS MACRO

Comme dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, le secteur primaire utilise le plus de bras, suivi de celui tertiaire et enfin arrive le secondaire. En 2007 la part de l'effectif du secteur primaire est de 55%, soit plus de la moitié de l'effectif du secteur informel du Sénégal.

En moyenne l'effectif du secteur primaire entre 2005 et 2007 est de 1921700 soit 56 % de la population active occupée du secteur informel. Quant aux variations annuelles, les secteurs n'évoluent pas au même rythme. Ainsi entre 2005 et 2007, en moyenne le taux de variation du secteur tertiaire était de 12% contre 4% pour celui primaire et 5% pour le secondaire.

Tableau 3. 2 : Population active occupée du macro secteur
(Estimation en équivalent temps plein, en milliers d'actifs)

SECTEUR	2005	2006	2007
Secteur primaire	1886	1921,5	1957,6
Secteur secondaire	435,4	447	458,9
Secteur tertiaire	994,3	1054,3	1118,4
Total	3315,7	3422,8	3534,9

Comptabilité Nationale/ANSD, 2008

III.3. LE TRAVAIL DES ENFANTS

C'est dans les activités économiques et les métiers liés à L'agriculture que l'on trouve la plus forte proportion d'enfants travailleurs. Beaucoup d'enfants effectuent de longues heures de travail tous les jours de la semaine. Les résultats de certaines enquêtes l'ont montré.

C'est en ce sens que l'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants (ENTES) a été réalisée en 2005 dont l'objectif principal est de générer des données quantitatives sur les activités exercées par les enfants âgés de 5-17 ans.

Cette enquête a permis de cerner l'emploi actuel (les 7 derniers jours) et l'emploi habituel des 12 derniers mois précédant la collecte. Ces questions ont été également adressées aux parents ou tuteurs des enfants.

III.3.1. L'EMPLOI ACTUEL DES ENFANTS DE 5 A 17 ANS

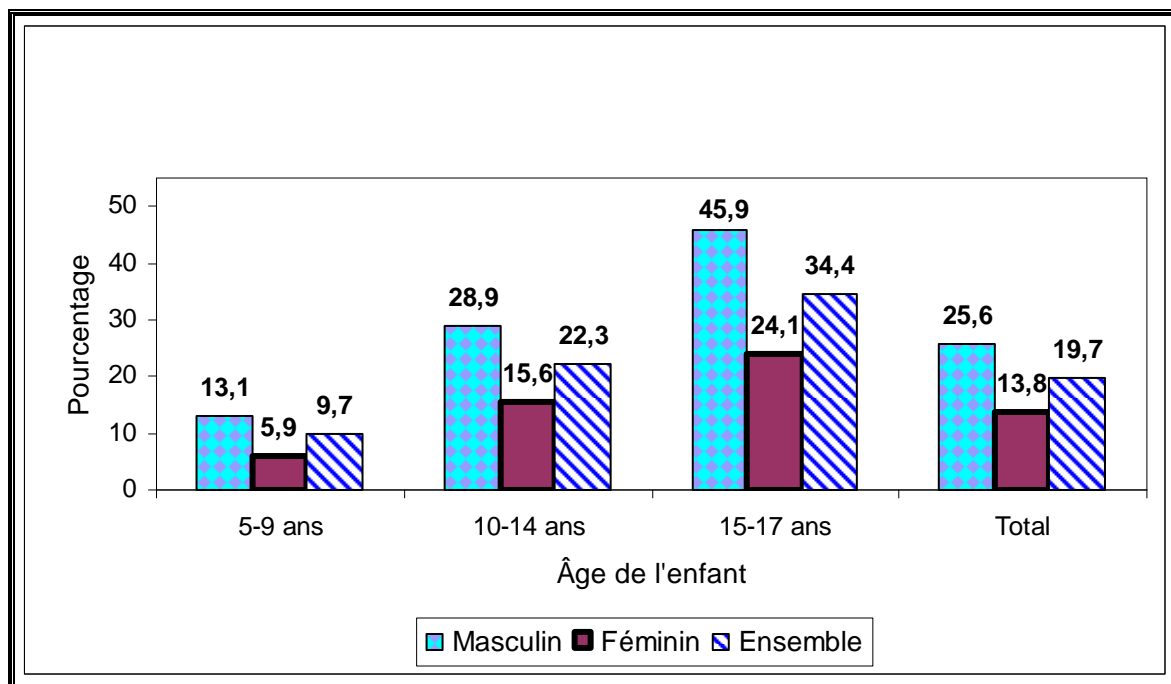
Un enfant est considéré comme travailleur ou économiquement actif, s'il a travaillé au moins pendant une heure au cours de la période de référence, pour un paiement en espèce ou en nature, ou sans paiement, pour un tiers (parent, famille, etc.) ou son propre compte.

III.3.1.1. Analyse selon l'âge et le sexe

Parmi les 3 759 074 enfants de 5-17 ans interrogés, près de 20% des enfants (740 839) ont travaillé au cours de la semaine de référence. Cette proportion est

plus élevée chez les garçons : 25,6% contre 13,8 % chez les filles (cf. Graphique 3.1). La proportion d'enfants occupés augmente avec l'âge, quel que soit le sexe. Il est à signaler également que, quel que soit l'âge, la proportion de garçons travailleurs est plus importante que celles des filles.

Graphique 3.1 : Pourcentage des enfants de 5-17 ans ayant travaillé au cours des 7 derniers jours, selon le sexe et l'âge



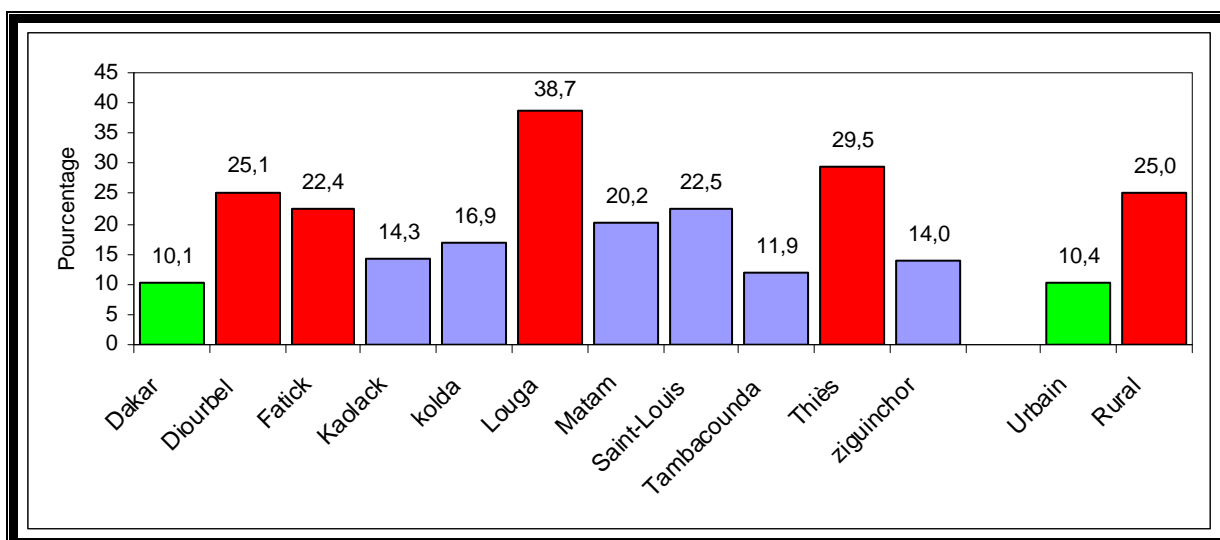
Source : Enquête Nationale sur le Travail des Enfants, Sénégal, 2005

III.3.1.2. Analyse selon le milieu de résidence et la région

L'enquête révèle que dans la semaine de référence, un enfant rural sur quatre (25,0 %) a travaillé contre 10,4 % chez les citadins (cf. graphique 3.2) Cette situation est principalement due au fait que le recours au travail des enfants comme mode de transmission du savoir et de socialisation est plus fréquent en zone rurale qu'urbaine, mais aussi par l'insuffisance de bras adultes niveau des terroirs, qui sont plus tentés par l'exode rural.

Sur le plan régional les résultats de l'enquête ont montré que le recours à la main-d'œuvre infantile varie d'une région à une autre mais reste plus fréquent à Louga (38,7 %), Thiès (29,5 %), Diourbel (25,1 %) et Fatick (22,4 %) alors qu'il est plus rare à Dakar (10,1 %) et à Tambacounda (11,9 %).

Graphique 3.2 : Pourcentage des enfants de 5-17 ans ayant travaillé au cours des 7 derniers jours, selon le milieu et la région



Source: Enquête Nationale sur le Travail des Enfants, Sénégal, 2005

III.3.2. L'EMPLOI HABITUEL DES ENFANTS DE 5-17 ANS

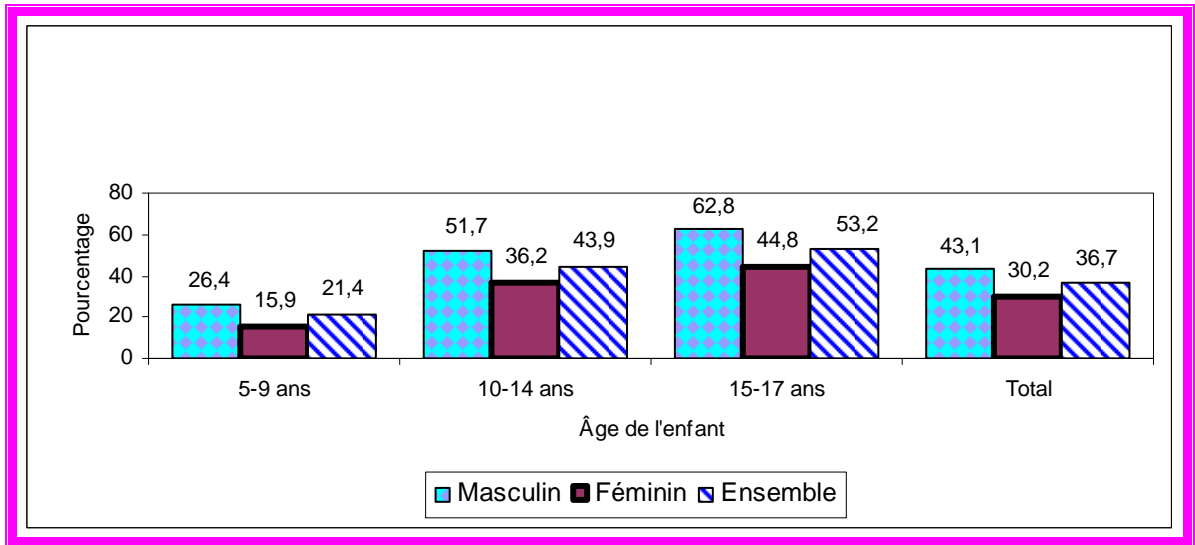
III.3.2.1. Analyse selon l'âge et le sexe

S'agissant de l'emploi habituel (12 derniers mois), le nombre d'enfants travailleurs (5-17 ans) est estimé à 1 378 724 enfants, soit 36,7 % de l'ensemble (cf. graphique 3.3). Tout comme l'emploi du moment, les garçons (43,1%) sont les plus concernés par le travail des douze derniers mois avec des pourcentages de contre 30,2 % chez les filles.

Les enfants entrent précocement dans l'activité. En effet, plus de deux enfants sur dix (21,4 %) âgés entre 5 et 9 ans ont déjà travaillé au cours de l'année écoulée. Et pour cette même tranche d'âge, l'enquête révèle que la précocité d'entrée dans la vie active est plus marquée chez les garçons (26,4 %) que chez les filles (15,9 %).

Notons également que plus de la moitié des garçons (51,7%) âgés de 10 à 14 ans et plus d'une fille sur trois (36,2%) ont eu à travailler au cours des 12 derniers mois.

Graphique 3.3 : Pourcentage des enfants de 5-17 ans ayant travaillé au cours des 12 derniers mois, selon le sexe et l'âge

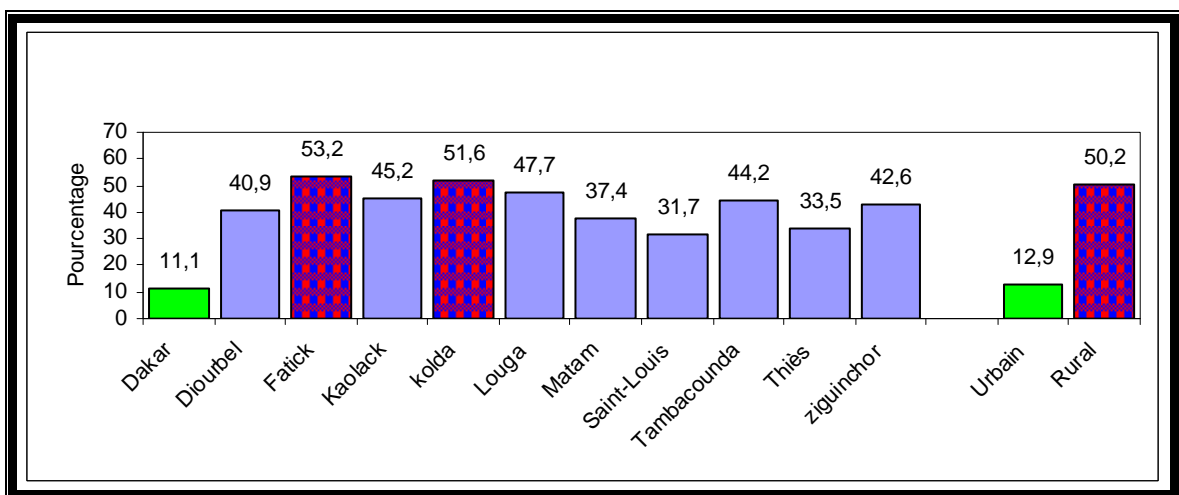


Source: Enquête Nationale sur le Travail des Enfants, Sénégal, 2005

III.3.2.2. Analyse selon la région et le milieu

Considérant les 12 derniers mois précédant l'enquête, on constate que les enfants du milieu rural sont les plus concernés par le travail puisque la moitié de ceux de 5-17 ans ont travaillé contre 12,9 % parmi ceux du milieu urbain (graphique 5.4). Par région, on observe que l'utilisation de la main d'œuvre infantile est plus importante à Fatick (53,2 %) et Kolda (51,6 %) alors qu'à Dakar seulement 11,1 % des enfants sont touchés par ce phénomène.

Graphique 3.4 : Pourcentage des enfants de 5-17 ans ayant travaillé au cours des 12 derniers mois, selon la région et le milieu de résidence



Source: Enquête Nationale sur le Travail des Enfants, Sénégal, 2005

III.3.3. LA BRANCHE D'ACTIVITE DES ENFANTS TRAVAILLEURS

Sur un effectif de 1 378 724 enfants économiquement actifs au cours de l'année écoulée, plus de huit sur dix (83,4 %) travaillent dans l'agriculture, l'élevage, la forêt et la pêche. Outre ces branches d'activité, le commerce/la restauration/l'hôtellerie (5,3 %) et la manufacture (4,8 %) constituent les groupes qui occupent le plus, les enfants travailleurs (tableau ci dessous).

Tableau 3. 3 : Nombre et pourcentage d'enfants économiquement actifs de 5 à 17 ans par secteur économique, sexe et âge

Enfants économiquement actifs des 12 derniers mois								
Total	Secteur économique							
	Agriculture, élevage, forêt et pêche	Branches manufacturières	Bâtiment et Travaux Publics	Commerce, restaurant et hôtel	Transports et communication	Services domestiques	Autres**	
	%	%	%	%	%	%	%	
Les deux sexes								
Total	1.378.724	83,4	4,8	1,2	5,3	0,7	3,2	1,3
5-9 ans	332.802	95,8	0,7	0,1	1,3	0,2	1,0	0,7
10-14 ans	607.341	87,5	3,4	0,7	5,1	0,4	2,3	0,7
15-17 ans	438.581	68,4	10,0	2,8	8,5	1,4	6,2	2,7
Garçons								
Total	815.691	85,9	6,5	1,9	2,7	1,0	0,9	1,1
5-9 ans	215.491	97,5	0,5	0,0	0,4	0,3	0,5	0,7
10-14 ans	357.517	89,8	5,1	1,1	2,4	0,5	0,5	0,5
15-17 ans	242.683	69,8	14,0	4,7	5,2	2,2	1,9	2,2
Filles								
Total	563.033	79,9	2,4	0,2	8,9	0,2	6,6	1,6
5-9 ans	117.311	92,7	1,1	0,3	2,8	0,0	2,0	0,5
10-14 ans	249.824	84,2	0,9	0,0	9,0	0,1	4,9	0,8
15-17 ans	195.898	66,6	5,1	0,5	12,5	0,4	11,5	3,3

Source : Enquête Nationale sur le Travail des Enfants, Sénégal, 2005

NB: Pour 640 filles de 5-9 ans la branche d'activité (ou secteur économique) n'est pas connue

* Les pourcentages sont calculés en ligne

**Autres : Extraction, fabrique de produits alimentaires, eau, gaz, électricité, autres branches marchandes

La comparaison selon le sexe, révèle que les garçons sont les plus utilisés dans le secteur de l'agriculture/ l'élevage/la forêt/la pêche (85,9%), bien que le niveau d'implication des filles (79,9%) y soit important. Par ailleurs, la branche manufacturière (6,5%) constitue le second groupe qui occupe les garçons. Ce nombre important des enfants actifs, surtout à des âges précoces, dans ces

activités est en partie influencé par la relation de causalité établie entre la socialisation et le travail des enfants. Toutes choses égales par ailleurs, les filles prédominent dans les services domestiques (6,6% contre 0,9% chez les garçons) et le commerce/Restaurant/Hôtel (8,9% contre 2,7% pour les garçons).

III.3.3.1. Analyse selon le sexe et l'âge

Dans l'ensemble, la majorité des enfants habituellement travailleurs sont des agriculteurs. (75,4%) quels que soient l'âge et le sexe. Outre cette profession, on note que les enfants éleveurs ou pêcheurs représentent 8,0 % au moment où les vendeurs et personnels de services destinés aux particuliers ne sont que 5,5 %. Cependant, la proportion des agriculteurs est relativement plus élevée parmi les enfants de moins de 15 ans que pour ceux de 15-17 ans, quel que soit le sexe.

Tableau 3. 4 : Nombre et pourcentage* d'enfants économiquement actifs de 5 à 17 ans selon la profession, le sexe et l'âge

AGES	PROFESSION							Total
	Agriculteurs	Eleveurs, Pêcheurs	Artisans ouvriers des métiers	Vendeurs des services destinés aux particuliers	BTP	Domestiques, employés de maison	Autres	
ENSEMBLE								
Total	75,4	8	4	5,6	2,5	3,1	1,4	1.378.724
5-9 ans	85,1	10,4	1,7	1,3	0,1	0,9	0,2	332.802
10-14 ans	80	7,4	2,6	5,1	1,6	2,3	0,9	607.341
15-17 ans	61,5	7,1	7,5	9,6	5,5	5,7	3,1	438.581
GARCONS								
Total	75,3	10,8	4,5	2,9	4,1	0,5	1,9	815.691
5-9 ans	85,5	12,5	1,3	0,3	0	0,3	0,1	215.491
10-14 ans	80,3	9,7	3,3	2,4	2,7	0,3	1,3	357.517
15-17 ans	59,1	10,8	9,1	6	9,9	0,9	4,2	242.683
FILLES								
Total	75,4	4	3,2	9,5	0,2	6,8	0,8	563.033
5-9 ans	84,5	6,5	2,5	3,2	0,2	2	0,4	117.311
10-14 ans	79,7	4	1,7	9	0,1	5,2	0,3	249.824
15-17 ans	64,6	2,4	5,5	14	0,1	11,7	1,7	195.898

Source : Enquête Nationale sur le Travail des Enfants, Sénégal, 2005

* Les pourcentages sont calculés en ligne

**Autres : Travailleurs du transport, de l'extraction, fabrique de produits alimentaires, eau ; -gaz ; -électricité, autres branches marchand

Les résultats de l'ENTES révèlent que les enfants habituellement travailleurs sont occupés pour la plupart dans les travaux familiaux non rémunérés, quel que soit l'âge et le sexe. Montrant ainsi que c'est dans l'entreprise familiale que débute leur socialisation. Plus de huit enfants sur dix (cf. tableau 3.5) sont des

travailleurs familiaux non rémunérés (82,8 %), 7,7 % sont des indépendants et 5,5% des apprentis.

Si les garçons travailleurs sont en majorité des Aides familiaux (83,4%), des Apprentis (8,2%) et Indépendants (6,3%), les filles sont souvent occupées comme Aides familiales (81,2%), Indépendantes (9,6%) et domestiques (5,2%).

Tableau 3. 5 : Nombre et pourcentage d'enfants économiquement actifs de 5 à 17 ans selon la situation dans l'emploi, le sexe et l'âge

Enfants économiquement actifs								
		Travailleur familial non rémunéré	Travailleur domestique rémunéré	Travailleur régulier	Travailleur occasionnel	Travailleur indépendant	Employeur	Apprenti
		%	%	%	%	%	%	%
Les deux sexes								
Total	1.378.724	82,8	2,2	0,9	0,9	7,7	0,0	5,5
5-9 ans	332.802	94,2	1,0	0,0	0,2	4,0	0,0	0,5
10-14 ans	607.341	87,5	1,5	0,8	0,4	6,1	0,0	3,6
15-17 ans	438.581	67,7	4,2	1,6	1,9	12,6	0,0	12,0
Garçons								
Total	815.691	83,9	0,2	0,5	0,8	6,3	0,0	8,2
5-9 ans	215.491	96,0	0,3	0,0	0,0	3,5	0,0	0,2
10-14 ans	357.517	88,1	0,0	0,3	0,5	5,3	0,0	5,7
15-17 ans	242.683	66,9	0,2	1,4	2,1	10,4	0,0	19,0
Filles								
Total	563.033	81,2	5,2	1,3	0,9	9,6	0,0	1,6
5-9 ans	117.311	90,8	2,3	0,0	0,6	5,0	0,0	0,9
10-14 ans	249.824	86,5	3,6	1,5	0,3	7,3	0,1	0,7
15-17 ans	195.898	68,7	9,0	1,9	1,8	15,3	0,0	3,3

Source : Enquête Nationale sur le Travail des Enfants, Sénégal, 2005

III.4. LES STATISTIQUES DU TRAVAIL

Les données sont issues des Inspections régionales du travail et de la Sécurité Sociale pour l'année 2007. Pour les inspections de la zone franche industrielle de Dakar, Tambacounda et Fatick, les données ne sont pas disponibles.

III.4.1. CREATION D'ETABLISSEMENTS

Au cours de l'année 2007, 1360 établissements ont été créés entraînant 6543 nouveaux emplois dans les neuf régions du Sénégal. Parmi ces emplois 5007 (76,5%) sont des travailleurs permanents et 1536 des occasionnels. La majeure partie des nouveaux établissements est localisée dans les régions de Dakar

(65,4%) et Thiès (11,6%). Elles sont suivies de très loin par les régions de Saint Louis (6,8%) et Kaolack (4,2%). La région de Louga n'a presque pas de nouvelle création d'établissements pour 2007. La répartition des nouveaux emplois suit la même tendance.

Tableau 3. 6 : Répartition des établissements ouverts et les emplois créés en 2007 selon les inspections régionales

REGION	ETABLISSEMENTS		TRAVAILLEURS					
			Permanents		Occasionnels		TOTAL	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Dakar	954	65,4	3159	63,1	423	27,5	3582	54,7
Diourbel	52	3,6	138	2,8	89	5,8	227	3,5
Kaolack	61	4,2	261	5,2	20	1,3	281	4,3
Thiès	169	11,6	628	12,5	240	15,6	868	13,3
Matam	21	1,4	58	1,2	232	15,1	290	4,4
Ziguinchor	40	2,7	72	1,4	85	5,5	157	2,4
Kolda	53	3,6	157	3,1	23	1,5	180	2,8
Louga	10	0,7	100	2,0	291	18,9	391	6
Saint Louis	99	6,8	434	8,7	133	8,7	567	8,7
Total	1360	100,0	5007	100,0	1536	100,0	6543	100,0

Source : Rapport annuel des statistiques du travail, 2007 – MEFPTOP/DTSS/SST- Juillet 2008

III.4.2. DEMANDEURS D'EMPLOI

En 2007, 2312 demandeurs d'emplois ont été recensés au niveau des services de placement des inspections de Saint Louis, Diourbel, Kolda, Kaolack, Louga, Thiès et Ziguinchor. Parmi les personnes inscrites, près de 29,5% sont demandeurs occupés, 20% ont perdu leur emploi (chômeurs) et près de 21% n'ont jamais travaillé et sont sur le marché du travail pour décrocher sans nul doute leur premier emploi

Les régions de Saint-Louis (35,4%) et Kaolack (34,7%) ont inscrit plus de demandeurs, contrairement à celles de Louga (3,9%) et Thiès (1,3%).

Tableau 3. 7 : Répartition des demandeurs d'emplois inscrits auprès des inspections du travail selon la région et le statut

	Chômeurs	Débutants	Manœuvres	Sous employés	Ensemble		
					Effectif	%	
Saint Louis	167	169	249	234	819	35,4	
Diourbel	3	42	96	0	141	6,1	
Kolda	9	5	33	0	47	2,0	
Kaolack	101	84	192	424	801	34,7	
Louga	0	69	21	0	90	3,9	
Thiès	0	18	12	0	30	1,3	
Ziguinchor	189	89	106	0	384	16,6	
Sénégal	Eff.	469	476	709	658	2312	100,0
	%	20,3	20,6	30,6	28,5	100,0	

Source : Rapport annuel des statistiques du travail, 2007 – MEFPTOP/DTSS/SST- Juillet 2008

Chômeur : Personnes ayant déjà travaillé mais l'ont perdu

Débutant : personnes ayant déjà eu un diplôme ou une formation générale, technique ou professionnelle en quête de leur 1^{er} emploi

Manœuvres : personnes sans qualification, ni diplôme en quête de leur premier emploi

Sous employés : personnes ayant un emploi mais se sont inscrites pour trouver un emploi mieux rémunéré.